



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 6 mars 2007

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Permis de bâtir, janvier 2007

2

La valeur des permis de bâtir a atteint un niveau record inégalé en janvier, grâce à de fortes augmentations de la valeur des permis de construction résidentielle et non résidentielle. Il s'agissait de la troisième fois en quatre mois qu'elle dépassait la barre des 6 milliards de dollars.

Les aînés victimes d'actes criminels, 2004 et 2005

7

Enquête sur les véhicules au Canada, juillet à septembre 2006

8

Nouveaux produits

9

Chiffres de population et des logements

Recensement de 2006

Le 13 mars, les premières données du Recensement de 2006 portant sur les chiffres de population et des logements seront diffusées.

L'analyse détaillée des nouvelles données du recensement, qui portent sur la population du Canada, sera diffusée en ligne dans un rapport en couleurs intitulé *Un portrait de la population canadienne en 2006*.

Ce document renfermera une analyse détaillée en format HTML, illustrée de plusieurs cartes en couleurs, de tableaux et de graphiques. Les lecteurs pourront imprimer le document au complet ou en partie.

Le rapport propose des analyses et des renseignements utiles sur les chiffres de population et sur les tendances en matière de croissance démographique au Canada, ainsi que sur les facteurs sous-jacents, et est accompagné d'une perspective historique. On y analyse les changements de la population à l'échelle des provinces et des territoires, les développements des régions métropolitaines, des villes et des régions rurales du Canada, ainsi que le phénomène de l'urbanisation.

Ce rapport sera offert sur le site Web de Statistique Canada, le 13 mars à 8 h 30, heure de l'Est.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636, Division des communications et des services de bibliothèque.



Communiqués

Permis de bâtir

Janvier 2007

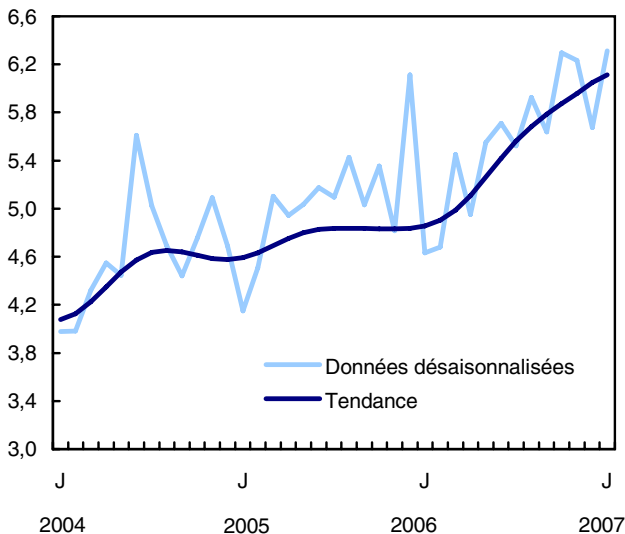
La valeur des permis de bâtir a atteint un niveau record inégalé en janvier, grâce à de fortes augmentations de la valeur des permis de construction résidentielle et non résidentielle. Il s'agissait de la troisième fois en quatre mois qu'elle dépassait la barre des 6 milliards de dollars.

Les constructeurs ont pris pour 6,3 milliards de dollars de permis de bâtir en janvier, ce qui constitue un sommet. Le total enregistré en janvier a dépassé de 11,3 % celui inscrit en décembre 2006.

Ces résultats laissent présager un printemps occupé sur les chantiers de construction, la valeur des permis de bâtir étant un indicateur avancé de l'activité de construction.

La valeur totale des permis atteint un nouveau sommet

En milliards de dollars



La valeur des permis de construction non résidentielle a augmenté de 19,3 % et a atteint un sommet de 2,6 milliards de dollars en janvier, ce qui représente un troisième accroissement mensuel au cours des quatre derniers mois. La hausse inscrite en janvier s'explique en grande partie par la montée en flèche de la valeur des permis de construction industrielle et institutionnelle en Ontario.

Note aux lecteurs

Sauf avis contraire, les données du présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite la comparaison par l'élimination de l'effet des variations saisonnières.

L'Enquête sur les permis de bâtir vise 2 380 municipalités représentant 95 % de la population. Ses résultats servent d'indicateur avancé de l'activité dans le domaine de la construction. Les collectivités représentant les autres 5 % de la population sont très petites, et leurs activités de construction n'ont qu'une faible incidence sur le total.

La valeur des intentions de construction présentées ici ne comprend pas les travaux d'ingénierie (par exemple, les aqueducs, les égouts et les ouvrages de drainage) ni ceux associés au terrain.

Dans le cadre du présent communiqué, la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau est divisée en deux régions, soit Ottawa-Gatineau (partie Québec) et Ottawa-Gatineau (partie Ontario).

Dans le secteur résidentiel, la valeur des permis de bâtir a crû de 6,3 % et a atteint 3,7 milliards de dollars, après avoir connu deux diminutions mensuelles. Il s'agit du troisième total mensuel en importance jamais enregistré. Les intentions ont augmenté dans les composantes unifamiliale et multifamiliale.

À l'échelon provincial, la plus forte hausse (en dollars) a été enregistrée en Ontario, où les municipalités ont pris pour 2,6 milliards de dollars de permis en janvier, grâce à un nouveau sommet noté dans le secteur non résidentiel.

Par ailleurs, la valeur des permis de bâtir a chuté dans six provinces. Le plus net recul en dollars a été enregistré en Alberta, où une importante baisse de la valeur des permis de construction industrielle et commerciale a plus qu'effacé une hausse dans le secteur de l'habitation.

Résidentiel : valeur record des permis de construction de logements unifamiliaux

Les municipalités ont montré une valeur record des permis de construction de logements unifamiliaux pour un deuxième mois consécutif. Elles ont délivré pour 2,4 milliards de dollars de permis de construction de logements unifamiliaux, soit 2,8 % de plus qu'en décembre. L'accroissement des coûts de construction a été un important facteur à l'origine de cette hausse.

La demande de logements unifamiliaux est demeurée élevée, les municipalités ayant autorisé

la construction de 10 220 nouveaux logements, en légère baisse de 0,6 % par rapport à décembre. Ce total a dépassé de 3,0 % la moyenne mensuelle de 9 920 logements maintenue en 2006.

La tendance de la demande de nouveaux logements unifamiliaux progresse depuis le milieu de 2006.

Après avoir connu deux diminutions mensuelles, la valeur des permis de construction de logements multifamiliaux a rebondi, ayant augmenté de 13,8 % en janvier pour atteindre 1,3 milliard de dollars. Cette augmentation s'explique par des hausses dans les trois types de logements multifamiliaux (les appartements/logements en copropriété, les maisons jumelées et les maisons en rangée).

En janvier seulement, on a délivré des permis de construction pour 10 005 nouveaux logements multifamiliaux, soit 27,4 % de plus qu'en décembre. La vaste majorité des permis délivrés en janvier étaient des permis de construction de nouveaux appartements ou logements en copropriété.

Parmi les provinces, il y en a six où l'on a observé une augmentation de la valeur des permis de construction résidentielle en janvier. Les hausses les plus marquées (en dollars) ont été enregistrées en Colombie-Britannique (+16,7 %, une valeur totale de 719 millions de dollars) et en Alberta (+15,1 %, une valeur totale de 758 millions de dollars). Dans les deux provinces, ces hausses s'expliquent par la montée en flèche de la valeur des permis de construction de logements unifamiliaux et multifamiliaux.

Le secteur de l'habitation continue de bénéficier des effets positifs de l'économie très dynamique de l'Ouest canadien. Les autres facteurs favorables ont été les taux hypothécaires avantageux, le maintien de la vigueur de l'emploi à temps plein et du revenu personnel disponible, et le niveau élevé d'immigration.

Secteur non résidentiel : important rebondissement dans les composantes institutionnelle et industrielle

La forte croissance de la valeur des permis de construction industrielle et institutionnelle est le principal facteur à l'origine du nouveau sommet mensuel atteint dans le secteur non résidentiel.

La valeur des permis dans le secteur institutionnel a rebondi de façon spectaculaire (+69,3 %, une valeur totale de 620 millions de dollars), après avoir connu une chute de 51,1 % en décembre. Il s'agissait d'une quatrième augmentation mensuelle au cours des six derniers mois, celle-ci étant en grande partie le résultat de la hausse des intentions de construction d'immeubles à vocation médicale et d'établissements d'enseignement.

Parmi les provinces, six ont montré une hausse dans le secteur institutionnel. La plus forte augmentation (en dollars) a été enregistrée en Ontario (+115,0 %, une valeur totale de 337 millions de dollars).

La tendance de la valeur des permis de construction institutionnelle progresse depuis février 2006.

Dans le secteur industriel, la valeur des permis a fait un bond de 45,9 % et a atteint 650 millions de dollars. Cette forte hausse, qui survient à la suite d'une baisse de 11,1 % en décembre, s'explique par d'importantes progressions dans les catégories des usines de fabrication et des services publics en Ontario. C'est l'Alberta qui a affiché la plus forte baisse (en dollars), dans le sillage d'une augmentation de 125,6 % en décembre.

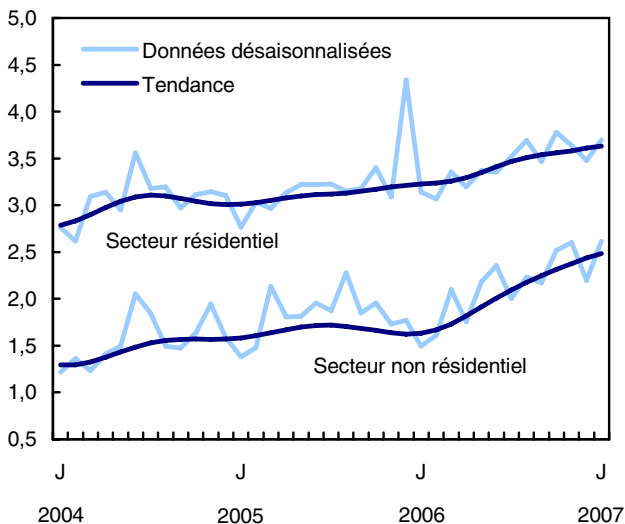
La tendance de la valeur des permis de construction industrielle progresse depuis janvier 2006.

Dans le secteur commercial, la valeur des permis a diminué de 2,6 % par rapport à décembre et s'est fixée à 1,3 milliard de dollars. C'est l'affaiblissement de la demande de permis de construction d'entrepôts et de bâtiments de loisirs qui explique cette baisse. En dépit de cette régression, la valeur des permis de construction commerciale en janvier est demeurée supérieure de 12,0 % à la moyenne mensuelle maintenue en 2006.

À l'échelon provincial, la plus forte croissance (en dollars) dans le secteur non résidentiel a été inscrite en Ontario, où chacune des trois composantes (commerciale, industrielle et institutionnelle) a montré une importante progression. En revanche, la plus forte

Les secteurs résidentiel et non résidentiel ont été en hausse

En milliards de dollars



baisse (en dollars) a été enregistrée en Alberta, en raison d'importantes régressions dans les composantes industrielle et commerciale.

Plusieurs facteurs économiques expliquent le fort rendement du secteur non résidentiel, notamment la croissance des dépenses de consommation et la diminution des taux d'inoccupation des immeubles à vocation commerciale et industrielle. Par ailleurs, les bénéfices d'exploitation des sociétés ont atteint un sommet en 2006.

Régions métropolitaines : forte croissance à Toronto et à Vancouver

Des 34 régions métropolitaines de recensement, 16 ont affiché une augmentation de la valeur des permis par rapport à décembre 2006. Toronto et Vancouver ont montré les plus fortes hausses (en dollars) grâce à la vigueur des secteurs résidentiel et non résidentiel. À Toronto, la valeur des permis de construction non résidentielle a atteint son plus haut niveau depuis mars 2005.

La valeur des permis de bâtir a atteint un nouveau sommet en janvier dans Grand Sudbury.

En revanche, la plus forte baisse a été enregistrée à Halifax, où des diminutions dans les secteurs résidentiel

et non résidentiel ont fait baisser la valeur des permis à son plus bas niveau depuis février 2005.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 026-0001 à 026-0008, 026-0010 et 026-0015.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2802.

Le numéro de janvier 2007 de la publication *Permis de bâtir* (64-001-XWF, gratuite) paraîtra bientôt.

Le communiqué sur les permis de bâtir de février sera diffusé le 4 avril.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec Jasmine Gaudreault au 613-951-6321 ou composez sans frais le 1-800-579-8533 (*bdp_information@statcan.ca*). Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Étienne Saint-Pierre au 613-951-2025, Division de l'investissement et du stock de capital.

□

Valeur des permis de bâtir, selon la région métropolitaine de recensement¹

	Décembre 2006 ^r	Janvier 2007 ^p	Décembre 2006 à janvier 2007	Janvier 2006	Janvier 2006 à janvier 2007
Données désaisonnalisées					
	en millions de dollars		variation en %	en millions de dollars	
					variation en %
St. John's	27,4	22,8	-16,8	25,5	-10,4
Halifax	98,0	31,1	-68,3	34,7	-10,3
Moncton	19,7	11,8	-40,0	11,7	0,8
Saint John	10,6	21,7	104,6	17,2	26,2
Saguenay	3,1	4,5	46,4	3,9	16,1
Québec	140,9	95,6	-32,1	49,8	92,0
Sherbrooke	12,2	17,0	39,9	13,6	25,2
Trois-Rivières	49,1	17,5	-64,5	17,8	-2,2
Montréal	502,8	467,0	-7,1	434,4	7,5
Ottawa-Gatineau, Ontario/Québec	125,5	228,8	82,3	156,8	45,8
Ottawa-Gatineau (partie Québec)	34,2	43,0	25,8	53,7	-19,8
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	91,2	185,7	103,6	103,2	80,0
Kingston	55,9	10,6	-81,1	8,0	33,0
Peterborough	6,1	2,1	-65,4	15,2	-86,1
Oshawa	28,7	100,2	249,0	62,9	59,1
Toronto	1 032,1	1 249,5	21,1	814,0	53,5
Hamilton	62,8	84,7	34,9	94,6	-10,5
St. Catharines-Niagara	29,1	20,1	-30,8	30,3	-33,7
Kitchener	54,4	41,4	-23,8	83,2	-50,2
Brantford	21,9	9,1	-58,3	14,1	-35,3
Guelph	19,4	12,8	-34,3	24,5	-47,9
London	114,9	72,5	-37,0	95,4	-24,0
Windsor	12,9	20,3	58,3	93,4	-78,2
Barrie	24,3	15,3	-37,0	24,7	-37,9
Grand Sudbury	14,6	110,2	655,2	4,7	2 240,9
Thunder Bay	15,0	10,2	-31,5	7,1	45,3
Winnipeg	79,7	66,3	-16,8	79,3	-16,4
Regina	34,8	35,3	1,3	25,7	37,4
Saskatoon	30,7	47,2	53,9	39,0	21,2
Calgary	474,5	435,5	-8,2	287,4	51,6
Edmonton	298,3	349,4	17,1	235,5	48,4
Kelowna	45,8	34,3	-25,2	25,1	36,5
Abbotsford	12,2	48,9	299,9	26,0	87,9
Vancouver	461,3	653,7	41,7	385,7	69,5
Victoria	41,1	83,0	102,2	49,2	68,8

^r révisé

^p provisoire

1. Il est possible de consulter en ligne les subdivisions de recensement qui font partie des régions métropolitaines de recensement.

Note: Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Valeur des permis de bâtir, selon la province et le territoire

	Décembre 2006 ^r	Janvier 2007 ^p	Décembre 2006 à janvier 2007	Janvier 2006	Janvier 2006 à janvier 2007
	Données désaisonnalisées				
	en millions de dollars		variation en %	en millions de dollars	variation en %
Canada	5 672,7	6 313,4	11,3	4 634,0	36,2
Résidentiel	3 478,2	3 696,3	6,3	3 140,2	17,7
Non résidentiel	2 194,5	2 617,1	19,3	1 493,8	75,2
Terre-Neuve-et-Labrador	37,6	42,5	13,1	34,6	23,0
Résidentiel	31,1	28,0	-9,9	30,2	-7,2
Non résidentiel	6,5	14,5	122,5	4,4	230,6
Île-du-Prince-Édouard	13,3	12,5	-5,6	13,0	-3,2
Résidentiel	10,1	9,5	-6,0	8,5	12,1
Non résidentiel	3,2	3,0	-4,2	4,5	-32,4
Nouvelle-Écosse	140,2	80,4	-42,7	93,0	-13,5
Résidentiel	87,0	59,5	-31,6	73,9	-19,5
Non résidentiel	53,2	20,9	-60,7	19,0	9,7
Nouveau-Brunswick	67,3	61,6	-8,5	97,2	-36,6
Résidentiel	37,6	41,5	10,3	44,0	-5,6
Non résidentiel	29,7	20,1	-32,3	53,2	-62,2
Québec	1 061,5	983,4	-7,4	808,3	21,7
Résidentiel	652,1	651,3	-0,1	533,0	22,2
Non résidentiel	409,5	332,1	-18,9	275,3	20,6
Ontario	2 019,2	2 645,1	31,0	1 876,1	41,0
Résidentiel	1 251,6	1 280,7	2,3	1 243,2	3,0
Non résidentiel	767,6	1 364,4	77,7	632,9	115,6
Manitoba	115,0	114,1	-0,8	103,1	10,7
Résidentiel	73,0	78,2	7,2	76,1	2,7
Non résidentiel	42,1	35,9	-14,7	27,0	33,2
Saskatchewan	82,8	108,8	31,4	84,0	29,6
Résidentiel	55,6	66,9	20,3	42,2	58,5
Non résidentiel	27,2	41,9	54,0	41,8	0,3
Alberta	1 284,2	1 192,2	-7,2	820,0	45,4
Résidentiel	658,2	757,6	15,1	595,3	27,3
Non résidentiel	626,1	434,6	-30,6	224,7	93,4
Colombie-Britannique	842,4	1 062,7	26,1	700,4	51,7
Résidentiel	615,9	719,0	16,7	490,0	46,7
Non résidentiel	226,5	343,7	51,7	210,5	63,3
Yukon	4,0	4,4	8,5	3,9	12,1
Résidentiel	2,4	2,6	7,3	3,7	-29,8
Non résidentiel	1,6	1,8	10,3	0,2	847,1
Territoires du Nord-Ouest	0,4	4,2	946,7	0,5	738,6
Résidentiel	0,2	0,2	-7,4	0,1	90,2
Non résidentiel	0,2	4,0	1 789,3	0,4	883,7
Nunavut	4,6	1,4	-70,3	0,0	...
Résidentiel	3,5	1,3	-61,7	0,0	...
Non résidentiel	1,1	0,0	-97,3	0,0	...

^r révisé

^p provisoire

... n'ayant pas lieu de figurer

Note: Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Les aînés victimes d'actes criminels 2004 et 2005

Les aînés du Canada (c.-à-d. les personnes âgées de 65 ans et plus) sont moins susceptibles d'être victimes de crimes avec violence et de crimes contre les biens que les personnes plus jeunes, selon un nouveau rapport.

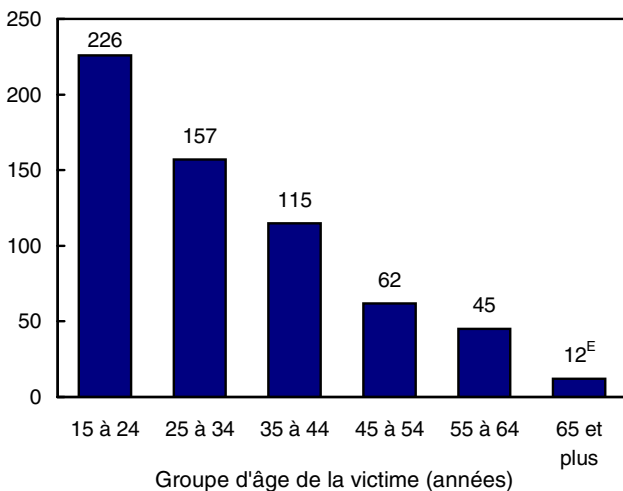
Le rapport est fondé sur les résultats de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2004 sur la victimisation et sur les données de la police tirées du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) de 2005. Il examine la nature et la fréquence des crimes avec violence et des crimes contre les biens perpétrés contre les aînés, de même que la crainte de la criminalité chez les aînés.

Selon les données de l'ESG sur la victimisation, dans l'ensemble, 10 % des personnes âgées de 65 ans et plus ont été victimisées au cours de la période de 12 mois précédant l'enquête, comparativement à 31 % des personnes âgées de moins de 65 ans.

Les aînés étaient moins susceptibles d'être victimes d'affaires de violence comme les voies de fait, l'agression sexuelle et le vol qualifié. Le taux de victimisation avec violence parmi les aînés était presque quatre fois moins élevé que pour les personnes âgées de 55 à 64 ans et près de 20 fois moins élevé que pour les personnes âgées de 15 à 24 ans. Ces résultats sont comparables aux résultats du cycle précédent de l'ESG sur la victimisation menée en 1999.

Les personnes âgées ont le taux de victimisation avec violence¹ autodéclarée le plus bas, 2004

Taux pour 1 000 habitants



^E à utiliser avec prudence

1. Les crimes avec violence incluent l'agression sexuelle, le vol qualifié et les voies de fait.

Les plus récentes données de la police indiquent que même si les victimes aînées (64 %) et les victimes plus jeunes (69 %) étaient toutes plus susceptibles d'être victimisées par une personne qu'elles connaissent (comme un membre de la famille, un ami ou une connaissance), près de la moitié des victimes aînées ont été victimisées par un membre de la famille, comparativement à 39 % pour les victimes plus jeunes. Un peu plus du tiers (35 %) des auteurs de violence familiale contre les aînés étaient les enfants adultes, tandis que les conjoints actuels ou les anciens conjoints en étaient les auteurs dans 31 % des affaires.

Les aînés n'étaient pas plus susceptibles de subir des blessures en raison de leur victimisation que les victimes plus jeunes. Selon les données déclarées par la police, 36 % des victimes aînées et 38 % des victimes plus jeunes de crimes avec violence ont subi des blessures.

Dans la plupart des cas où il y a eu des blessures, celles-ci étaient mineures et ne nécessitaient aucuns soins médicaux ou nécessitaient uniquement des premiers soins mineurs. Dans l'ensemble, 2 % des affaires de violence impliquant des aînés et des victimes plus jeunes ont causé des blessures majeures.

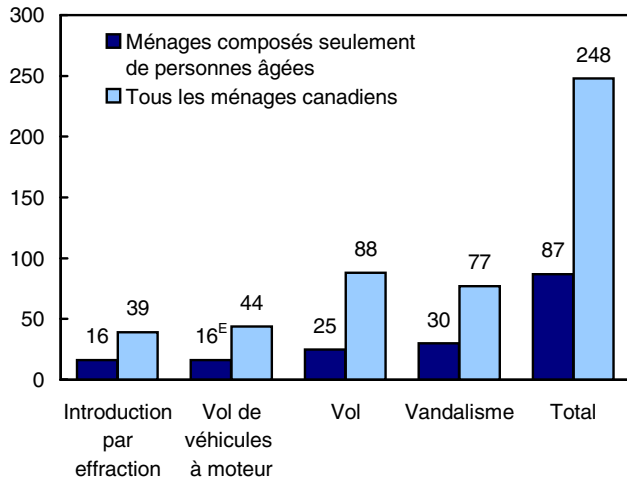
Les aînés étaient également moins susceptibles que les plus jeunes d'être victimes du vol de biens personnels comme l'argent, les cartes de crédit, le sac à main ou le portefeuille. Le taux de vols de biens personnels chez les aînés (22 incidents pour 1 000 aînés) était moins de la moitié du taux des personnes âgées de 55 à 64 ans (51 incidents pour 1 000 habitants) et près de huit fois moins élevé que le taux des jeunes adultes âgés de 15 à 24 ans (165 incidents pour 1 000 habitants).

Les ménages ne comptant que des résidents aînés ont été victimes de crimes liés aux ménages (comme l'introduction par effraction, le vol de biens, le vol de véhicule automobile ou le vandalisme) au taux de 87 affaires pour 1 000 ménages aînés au Canada, soit près de trois fois moins que le taux applicable à tous les ménages canadiens (248 affaires pour 1 000 ménages).

Sur le plan de la sécurité personnelle, la satisfaction des aînés s'est améliorée légèrement au cours de la période allant de 1999 à 2004. En 2004, la vaste majorité (92 %) des aînés ont déclaré être satisfaits de leur niveau global de sécurité par rapport à la criminalité comparativement à 89 % en 1999. Cette augmentation élimine l'écart entre les aînés et les Canadiens plus jeunes, ce qui donne lieu à des niveaux de satisfaction relativement comparables à l'égard de la sécurité personnelle (92 % comparativement à 94 %).

Les ménages de personnes âgées¹ sont presque trois fois moins susceptibles d'être victimes, 2004

Taux pour 1 000 ménages



^E à utiliser avec prudence

1. Basés seulement sur les ménages composés de résidents de 65 ans et plus. Les infractions contre les biens des ménages comprennent les tentatives d'affaires et les affaires réelles.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3302 et 4504.

Le profil «Les aînés victimes d'actes criminels», qui fait partie de la *Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique* (85F0033MWF2007014, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Choisissez *Publications Internet gratuites*, puis *Crime et justice*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Enquête sur les véhicules au Canada

Juillet à septembre 2006

La distance parcourue par les véhicules immatriculés au Canada a été estimée à 90,4 milliards de kilomètres au troisième trimestre de 2006, soit le plus haut niveau inscrit depuis 2003, où 90,8 milliards de kilomètres avaient alors été conduits. Les véhicules légers, comme les voitures, les véhicules utilitaires sport, les mini-fourgonnettes et les camionnettes, ont représenté 91 % du total.

Les conducteurs sont les plus actifs pendant le trimestre de juillet à septembre, conduisant en moyenne 86,7 milliards de kilomètres depuis 2000. Le trimestre d'avril à juin était le deuxième trimestre le plus occupé, ayant enregistré en moyenne 80,7 milliards de kilomètres.

L'enquête mesure l'activité de tous les véhicules routiers enregistrés au Canada, à l'exception de certains véhicules tels que les autobus, les motocyclettes, les engins de chantier et le matériel d'entretien des routes.

Les estimations totales de véhicules-kilomètres sont offertes par province et par territoire. Les estimations de passagers-kilomètres sont offertes par province seulement.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 405-0005 à 405-0020, 405-0026 à 405-0036, 405-0039 à 405-0042, 405-0044 à 405-0046, 405-0053, 405-0054, 405-0099 et 405-0101 à 405-0110.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2749.

Le numéro de juillet à septembre 2006 de la publication *Enquête sur les véhicules au Canada* (53F0004XWF, gratuite) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Ed Hamilton au 613-951-6153 (ed.hamilton@statcan.ca) ou avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-866-500-8400 (statistiquesdutransport@statcan.ca), Division des transports. ■

Nouveaux produits

Enquête sur les véhicules au Canada : trimestrielle,
juillet à septembre 2006
Numéro au catalogue : 53F0004XWF
(gratuit).

Série de profils du Centre canadien de la
statistique juridique : «Les aînés victimes d'actes
criminels», 2004 et 2005, n° 14
Numéro au catalogue : 85F0033MWF2007014
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent
pas les taxes de vente. Des frais de livraison
supplémentaires s'appliquent aux envois à
l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF,
-XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte
sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB
ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version
électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version
électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version
électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base
de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**

Pour envoyer votre commande par télécopieur,
composez le : **1-877-287-4369**


Pour un changement d'adresse ou pour connaître
l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez
inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Reveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la
TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web
de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

catalogue 11-001 (anglais) 11-026 (5/10/04/04/01)



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 8 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996**
Mesure le plein éventuel des services de transport urbain. Les Canadiens y ont de moins en
moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements au
moins par semaine à bord d'un transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des
25 dernières années. 2
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre,**
1996
À l'instar de la croissance des dépenses et des emplois, la hausse de la productivité des
entreprises canadiennes en 1996 a été considérablement ralentie. 5

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de offre d'emploi, mai 1997 10
- Enquête sur les entreprises à court terme 10
- Ajout de postes permanents, septembre 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada,
Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir
par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la
ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : `subscribe quotidien prénom et nom`.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007.
Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en
partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la
reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu
ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique
Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de
publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s).
Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans
un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit,
reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation
écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada,
Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.